

Motion des parlementaires d'Outre-mer sur la réforme de l'Indemnité temporaire de retraite

Jeudi 16 octobre 2008

Suite à la réforme de l'ITR, proposée par le Gouvernement,

Conscients

- que le système actuel des indemnités temporaires de retraite (ITR) est perfectible ;
- que l'État français est confronté à une situation financière très délicate et se doit de faire des économies budgétaires.

Soucieux

- de ne pas créer un fort mouvement de départs anticipés à la retraite qui désorganiserait les services de l'État en Outre-mer ;
- de ne pas pénaliser injustement les personnes ayant exercé une bonne partie de leur vie outre-mer et étant confrontées à un coût de la vie plus élevé qu'en métropole ;
- de ne pas porter atteinte brutalement à nos économies ultramarines déjà fragiles.

Considérant

- que les parlementaires n'ont pas été associés à l'élaboration de la réforme de l'ITR ;
- qu'aucune argumentation chiffrée n'a été présentée.

Les parlementaires de l'Outre-mer, signataires de la présente motion

Sont ouverts

- à la mise en place notamment d'un nombre minimum d'années de service en Outre-mer pour pouvoir bénéficier de l'ITR ;
- à une réflexion sur le plafonnement de l'ITR, sous réserve d'une prise en compte du coût de la vie dans chaque collectivité et d'une réévaluation en fonction de l'inflation ;
- au renforcement des contrôles pour dissuader les tentatives d'abus.

Désapprouvent

- la disparition de l'ITR par dégressivité telle que prévue dans la réforme sans aucune garantie sur le système de compensation proposé ;
- la rétroactivité des plafonnements pour les fonctionnaires déjà retraités en vertu de l'article 2 du Code civil.

Demandent

- la **réalisation d'un rapport** regroupant de manière complète et détaillée :
 - la proportion des retraités actuels répondant aux critères retenus ;
 - une étude du coût de la vie actuel dans chaque DOM-TOM ;
 - une comparaison de tous les territoires regroupant toutes les indexations de salaires et les ITR dans toutes les fonctions publiques ;
 - un rappel des règles de cotisation dans chaque fonction publique.
- à être associés, ainsi que l'ensemble des partenaires sociaux, à toute réflexion visant à mettre en place **un système de compensation des retraites pour toutes les fonctions publiques et tous les territoires d'Outre-mer**.
- à être reçus par le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, afin d'attirer son attention sur la **nécessité de revoir le dispositif prévu à l'article 63 du PLFSS 2009** pour éviter d'aggraver les déséquilibres économiques et sociaux dans les collectivités d'Outre-mer concernées.

Signataires :

- M. Alfred ALMONT, Député de la Martinique, Président de l'Intergroupe parlementaire Outre-mer
- M. Jean-Etienne ANTOINETTE, Sénateur de la Guyane
- Mme Hugnette BELLO, Député de la Réunion
- Mme Chantal BERTHELOT, Député de la Guyane
- M. Michel BUIILLARD, Député de la Polynésie française
- M. Denis DETCHEVERRY, Sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon
- M. Gaston FLOSSE, Sénateur de la Polynésie française
- M. Pierre FROGIER, Député de la Nouvelle-Calédonie
- M. Jean-Claude FRUTEAU, Député de la Réunion
- M. Jacques GILLOT, Sénateur de la Guadeloupe
- Mme Annick GIRARDIN, Député de Saint-Pierre-et-Miquelon
- M. Adrien GIRAUD, Sénateur de Mayotte
- Mme Gélita HOARAU, Sénateur de la Réunion
- M. Eric JALTON, Député de la Guadeloupe
- M. Serge LARCHER, Sénateur de la Martinique
- M. Patrick LEBRETON, Député de la Réunion
- M. Claude LISE, Sénateur de la Martinique
- M. Simon LOUECKHOTE, Sénateur de la Nouvelle-Calédonie
- Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN, Député de la Guadeloupe
- M. Victorin LUREL, Député de la Guadeloupe
- M. Albert LIKUVALLU, Député des Iles Wallis et Futuna
- M. Michel MAGRAS, Sénateur de Saint-Barthélemy
- M. Louis-Joseph MANSCOUR, Député de la Martinique
- Mme Jeanny MARC, Député de la Guadeloupe
- M. Daniel MARSIN, Sénateur de la Guadeloupe
- M. Georges PATIENT, Sénateur de la Guyane
- Mme Anne-Marie PAYET, Sénateur de la Réunion
- M. Didier ROBERT, Député de la Réunion
- M. Bruno SANDRAS, Député de la Polynésie française
- M. Richard TUHEIAYA, Sénateur de la Polynésie française
- M. René-Paul VICTORIA, Député de la Réunion
- M. Jean-Paul VIRAPOULLE, Sénateur de la Réunion
- M. Gaël YANNO, Député de la Nouvelle-Calédonie